



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance de trois permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol à la demande de la SAS Photosol Développement, sur la commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc

Par arrêté n° E-2022-24 du 9 février 2022, une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite **du vendredi 4 mars 2022 à 9h00 au vendredi 8 avril 2022 à 17h00 inclus**.

Les communes concernées sont Montcuq-en-Quercy-Blanc (46), Sainte-Juliette (82) et Bouloc-en-Quercy 82).

À l'issue de l'enquête publique, le préfet du Lot statuera sur la décision d'autorisation des opérations envisagées au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Le commissaire enquêteur est M. Hubert CALMELS, ingénieur génie civil en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les éléments du dossier d'enquête publique comprenant notamment les trois demandes de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage sont consultables :

- sur support papier en mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc, siège de l'enquête, et mis à disposition du public afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- sur un poste informatique mis à disposition pendant la durée de l'enquête publique, dans les locaux de la mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc, aux jours et heures d'ouverture au public ;
- sur le site Internet des services de l'État du Lot via le lien <http://www.lot.gouv.fr/parc-photovoltaïque-montcuq-a13485.html>
- sur le registre numérique via le lien <https://www.registre-numerique.fr/photovoltaïque-montcuq-photosol>

M. Hubert CALMELS, commissaire-enquêteur, siègera en mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc pour recevoir les personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations sur l'opération projetée, aux jours et heures définis comme suit :

- **le mercredi 9 mars 2022, de 9h00 à 12h00 ;**
- **le mardi 15 mars 2022, de 14h00 à 17h00 ;**
- **le samedi 2 Avril 2022 de 9h00 à 12h00 ;**
- **le vendredi 8 avril 2022, de 14h00 à 17h00.**

En raison du contexte sanitaire et des mesures de distanciation sociale liées à l'épidémie du Covid 19, des entretiens en visioconférence avec le commissaire enquêteur seront également possibles.

Pour y participer, le public devra prendre rendez-vous par voie dématérialisée au moins 48 heures à l'avance, selon les modalités détaillées dans la page d'accueil du registre numérique accessible à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/photovoltaïque-montcuq-photosol>

Une tranche horaire 20 minutes sera réservée à chaque entretien (durée maximale).

Les créneaux horaires seront disponibles les jours et heures suivants :

- le samedi 19 mars 2022, de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 23 mars 2022 de 15h00 à 19h00.

Direction Départementale
des Territoires du Lot

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter, à sa convenance, ses observations et propositions au commissaire enquêteur selon l'une ou plusieurs des modalités suivantes :

- sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur déposé à la mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc, aux heures d'ouverture au public ;
- sur le registre numérique via le site internet au lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/photovoltaique-montcuq-photosol> ;
- par voie électronique à l'adresse mail suivante : photovoltaique-montcuq-photosol@mail.registre-numerique.fr ;
- par courrier postal adressé à la Mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc (46 800), à l'attention du Commissaire Enquêteur, avec la mention « Photovoltaïque Montcuq ».

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en DDT du Lot et en mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc ainsi que sur le site Internet des services de l'État du Lot via le lien <http://www.lot.gouv.fr/parc-photovoltaique-montcuq-a13485.html> pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du maître d'ouvrage, la SAS PHOTOSOL DEVELOPPEMENT représentée par M. Alexis DE DEKEN, responsable développement région, par téléphone (06 77 11 48 88) ou par courriel (alexis.dedeken@photosol.fr).

Fait à Cahors, le 10 février 2022

Le Directeur départemental
des territoires



Jean-Pascal LEBRETON